

La liaison douce route de Beaugé à Rouillon

La création d'une liaison douce route de Beaugé à Rouillon a bénéficié d'une aide financière via le Fonds européen de développement régional (Feder). La subvention a été accordée dans le cadre du programme 2014-2020.

Page modifiée le mardi 8 septembre 2020 • Données Le Mans Métropole

Projet



© Le Mans Métropole

La route de Beaugé permet d'accéder au centre de la commune de Rouillon. Elle est particulièrement empruntée par les lycéens de la Germinière qui se rendent aux arrêts de bus ou au terminus du tramway.

Pour améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons, Le Mans Métropole a décidé de créer un **site propre** pour les déplacements doux. Il prend la forme d'une voie verte de 600 mètres connectée aux aménagements cyclables existants.

Objectif

Avec ce projet d'aménagement, Le Mans Métropole poursuivait un ensemble d'objectifs.

- Prolonger les continuités cyclables dans le cadre du schéma directeur,
- réduire les émissions de CO₂,
- participer à l'amélioration de la qualité de l'air,
- réduire les consommations d'énergie fossile,
- rendre le centre-ville et les services accessibles aux habitants en vélo,
- améliorer la sécurité des déplacements en vélo.

Maîtrise d'ouvrage

Cette opération a été menée par la communauté urbaine Le Mans Métropole.

Calendrier

Les travaux de création de cette liaison douce à Rouillon ont été réalisés au cours de l'année 2017.

Montant

Le coût de l'aménagement est de 579 377 € hors taxes dont 297 790 € retenues en dépense éligible au titre du Feder.

Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder est de 74 447 €. S'y ajoute la participation de l'État pour 118 222 €. La part restante pour Le Mans Métropole est de 105 121 €.

74 447 €
d'aide européenne

C'est la subvention accordée par le Feder pour la création d'une liaison douce à Rouillon.

